

Compte-rendu du conseil d'école n°1 **Mardi 19 octobre 2021 à Plassay**

La séance débute à 18h30.

Présents :

Enseignants : Monsieur LEYRIS (directeur de l'école de Plassay), Madame DUMONT (directrice de l'école de Saint Sulpice d'Arnoult), Madame PAIN (directrice de l'école de Les Essards), Mesdames GONZALEZ, GUILLAUD, BOUCHER, DANIEL et LOPEZ (adjointes sur le RPI).

Représentants des communes : Monsieur BACHEREAU (maire de Plassay, Président du SIVOS), Monsieur VIDAL (maire de Les Essards), Monsieur POCH (adjoint au maire de Saint Sulpice d'Arnoult), Monsieur AMBERT (membre de la commission vie scolaire, Saint Sulpice d'Arnoult).

Représentants des parents d'élèves : Mesdames BERGE, BLOT, BROUSSE-MONTEIL, DRILHON, HOUDART, LAURENT, MAIRE, MARTIN, SOLA, TREPIN et Monsieur GIRAUD.

Absents excusés :

Madame SALMON (Inspectrice de l'Education Nationale).
Madame SIGNAT (Maire de Saint Sulpice d'Arnoult)
Madame FAITY (enseignante aux Essards)
Monsieur RENARD (DDEN)

Mode de fonctionnement du conseil des écoles

Les conseils des écoles de Plassay, de Saint Sulpice d'Arnoult et des Essards ont chacun voté à l'unanimité le regroupement des trois conseils d'école en un seul.

Rappel du fonctionnement d'un conseil d'école :

Le conseil d'école sert à présenter les projets et les actions menées à l'école et il apporte des réponses, quand c'est possible, à des questions. Mais il est rappelé que tout ce qui peut être géré avant le conseil d'école doit être fait en amont. Il ne convient pas d'attendre le conseil d'école pour cela.

1/ Résultats des élections, présentation des membres du conseil d'école et de la communauté éducative

Présentation des membres du conseil d'école et de la communauté éducative :

- A Plassay, Mme GUILLAUD remplace Mme THOMAS en congé longue maladie.
- A Saint Sulpice d'Arnoult, aucun changement dans l'équipe pédagogique.
- Aux Essards, l'équipe enseignante a changé.

Elle est composée de Mme LOPEZ, qui a en charge la classe des CE2-CM1 et de Mme FAITY qui a en charge la classe des CM1-CM2.

Mme Pain, enseignante des CM2, est directrice de l'école.

Une AESH (Aide aux Elèves en Situation de Handicap), Mme CARPENTIER Brigitte, travaille auprès de deux élèves, dans la classe de Mme FAITY, sous sa responsabilité.

Résultat des élections :

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021 dans chacune des 3 écoles du RPI.

Dans chaque école du RPI, une seule liste s'est présentée.

	Plassay	Les Essards	Saint Sulpice
Nombre d'électeurs inscrits	131	126	121
Nombre de votants	90	90	60
Suffrages exprimés	83	76	52
Participation	68,7%	71,43 %	49.59 %

Pour les 3 écoles, l'intégralité des votes a été réalisée par correspondance. Ont été élus :

A Plassay : Mmes DRILHON, MAIRE et M. GIRAUD (titulaires) ; Mmes LOUSTAUD, TREPIN et M. GUEFFIER (suppléants).

A Saint Sulpice d'Arnoult : Mmes BLOT, HOUDART-POURTEAU et LAINEY (titulaires) ; Mmes BLAS, FRAGNEAU et LAURENT (suppléantes).

Aux Essards : Mmes BERGE, SOLA et MARTIN (titulaires) ; Mmes BROUSSE-MONTEIL, COURPRON et LESUEUR (suppléantes).

L'année prochaine, l'équipe pédagogique des 3 écoles du RPI a décidé que les votes se feront uniquement par correspondance.

2/ Effectifs et répartitions des classes à la rentrée

Actuellement, la répartition est la suivante :

Ecole de Plassay	Ecole de St Sulpice d'Arnoult	Ecole de Les Essards
Classe de PS / MS : 24 élèves 6 PS / 18 MS	Classe de CP : 20 élèves	Classe de CE2/ CM1 : 23 élèves 10 CE2 / 13 CM1
Classe de PS / GS1 : 25 élèves 11 PS / 14GS	Classe de CE1 : 22 élèves + 1 à la rentrée	Classe de CM1 / CM2 : 23 élèves 18 CM1 / 5 CM2
Classe de PS / GS2 : 25 élèves 10 PS / 15GS	Classe de CE1 / CE2 : 22 élèves 7 CE1 / 15 CE2	Classe de CM2 : 23 élèves + 1 à la rentrée
Total : 74 élèves - 2 à la rentrée	Total : 64 élèves + 1 à la rentrée	Total : 69 élèves + 1 à la rentrée

Soit un total de 207 élèves pour tout le RPI.

Une légère baisse des effectifs est constatée sur le RPI.

Remarque : A l'école privée de Pont l'Abbé d'Arnoult, commune voisine de Saint Sulpice d'Arnoult, 21 enfants scolarisés entre le CP et le CM2 habitent la commune de Saint Sulpice d'Arnoult.

3/ Mise à jour du règlement intérieur des écoles

Le règlement intérieur des écoles est reconduit à l'unanimité.

4/ Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS ; **Organisation des surveillances des cours de récréation**

Le nombre d'exercices à faire dans l'année est de 5 : 2 exercices évacuation "incendie", 2 exercices PPMS RM (risques majeurs) et 1 exercice PPMS AI (Attentat / Intrusion).

Ecole de Plassay :

- Le 8 octobre 2021, un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué à 10h30. Les enfants étaient prévenus de l'exercice et de son objectif. Le scénario était le suivant : un feu s'est déclenché dans le local technique qui se trouve dans la salle de motricité (chauffage).

Les classes de Mme GONZALEZ et M. LEYRIS étaient dans leurs classes en activité au moment de l'exercice ; celle de Mme GUILLAUD était dans la salle de motricité.

Mme GUILLAUD a déclenché l'alarme dans la salle de motricité en appuyant sur le système prévu (il y en a à différents endroits de l'école).

Les 3 classes se sont rendues sur le lieu de regroupement (dans la cour de récréation près du portail) dans le calme, très rapidement en moins d'une minute. La classe de Mme GONZALEZ a bien entendu le signal, celle de M. LEYRIS très peu et celle de Mme GUILLAUD pas du tout. Pour cette dernière classe, le son de l'alarme était couvert par le bruit des enfants en activité à ce moment là. Les différentes tâches à effectuer ont été réalisées sauf la coupure de l'électricité.

Un autre exercice incendie sera effectué dans l'année sans que personne (enseignants, ATSEM, enfants) ne soit prévenu.

- L'exercice de PPMS sur le thème « intrusion / attentat » a été organisé le 18 octobre 2021 à 9h05. Cette année encore, c'est la fuite qui a été testée. Il n'est pas question d'inquiéter les enfants. C'est pourquoi l'exercice a été présenté sous forme de jeu joué suite à la lecture de l'album « Mes amies les souris ».

Le scénario était le suivant : des individus arrivent, le regard menaçant, vers le portail d'entrée. Ils sautent par-dessus le portail, ce qui indique de mauvaises intentions. Pour les enfants, il s'agissait d'un gros chat qui voulait manger des petites souris (les enfants étant les souris).

L'alerte a été donnée par la personne ayant vu cet individu, dans ce cas là l'ATSEM de la classe de M. LEYRIS. Le signal d'alerte est la prononciation des mots « chat / souris ».

Les 3 classes de Mme GONZALEZ et M. LEYRIS étaient dans leurs salles de classe au moment de l'exercice.

Les élèves ont réagi très vite et ont suivi sans panique et dans le calme les enseignants qui se sont dirigés dans la cour de récréation pour rejoindre l'arrière du cimetière.

Le bilan est très positif.

- Un exercice de confinement « classique » sera effectué prochainement.

- A Plassay, chaque enseignant est présent dans la cour de récréation dès que sa classe y est.

Depuis le 4 octobre, la limitation du brassage étant levée, tous les enfants se retrouvent ensemble à la récréation.

Ecole de Saint Sulpice d'Arnoult :

- L'exercice incendie a été fait le 27 septembre ; sans alarme car celle du bâtiment des CE1-CE2 n'était plus opérationnelle.

Sorties des trois classes sans problème en 1min30.

L'alarme a été réparée depuis ; un autre exercice sera programmé en l'utilisant cette fois.

- L'exercice PPMS Attentat Intrusion a été effectué le 18 octobre. Le but de l'exercice était de se confiner : dans la classe pour les CP et dans les toilettes pour les CE1-CE2. Les enfants sont restés 10 minutes en silence.

Le bilan est très positif. Un autre exercice sera fait ultérieurement pour tester la fuite.

- Surveillance de récréation : les trois enseignantes sont en surveillance dans la cour. Les enfants ont accès à des jeux à la demande et certaines parties de la cour sont réservées à des jeux plus spécifiques : basket, foot, cerceaux.

Ecole des Essards :

- Le premier exercice incendie a eu lieu le lundi 4 octobre 2021 à 14h50. La mairie, les enseignants et les élèves étaient prévenus.

Nous avons imaginé un départ de feu dans la classe Mme LOPEZ, au niveau de l'ordinateur.

Lieux : chaque enseignant était dans sa classe.

Signal : donné par Mme PAIN, en décharge de direction ce jour là. Utilisation du système interne.

Bilan :

Points positifs :

- évacuation des élèves et des personnels dans le calme, pas de bousculade,
- rassemblement devant le grand portail en moins de 2 min (1min 37sec)

Points à améliorer :

- pour les élèves : ne pas courir, se déplacer en file indienne et se ranger rapidement par deux devant le portail pour faciliter le comptage.
- pour les enseignants : penser à fermer les portes et les fenêtres.

- **PPMS attentat intrusion** : Nous le réaliserons après les vacances de La Toussaint (doit être conduit avant le 21 décembre).

● **Organisation des surveillances des cours de récréation**

Depuis la rentrée des classes, le protocole sanitaire a évolué puisque le 4 octobre, nous sommes passés du niveau 2 au niveau 1.

Jusqu'au 4 octobre, pour limiter le brassage des classes, les récréations se faisaient de façon échelonnée et la cour était divisée en 3 zones pour les temps d'accueil et la pause méridienne. Chaque enseignant surveillait sa classe. Chaque classe avait une caisse de jeux.

Depuis le 4 octobre, les récréations sont communes (10h30-10h45 / 15h-15h15). Il n'y a plus de séparations dans la cour. Les récréations sont surveillées par deux enseignantes.

5/ Projets éducatifs et sorties scolaires

Ecole de Plassay :

- Les photos de classe ont été réalisées le mardi 12 octobre 2021.

- Des sorties Nature sur l'observation de la nature pendant les différentes saisons vont reprendre cette année.

- Le lundi 13 décembre 2021 matin, tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle intitulé « Le Noël des animaux » de la compagnie « Petit Theatrum popularem portable à la salle des fêtes de Plassay. Ce spectacle sera financé par l'Association « Les 3 écoles » (300€) et la coopérative scolaire (250€).

M. LEYRIS remercie à l'avance l'Association pour le financement de ce spectacle ainsi que la municipalité de Plassay pour le prêt de la salle des fêtes.

Ecole de Saint Sulpice d'Arnoult :

- Participation aux Incorruptibles en lecture, aux concours des mathématiques du Koala (CP-CE1) et au Kangourou (CE2).

- Les 3 classes ont été sélectionnées pour participer à une balade contée en mai 2022 dans le cadre de Plein les Mirettes qui est une opération gérée par la CDC Cœur de Saintonge.
La classe de CP participera à un atelier sur les instruments de musique en rapport avec la balade contée. La coopérative scolaire financera cet atelier (60€).
- Le projet du potager va être continué : les bacs vont être divisés en deux pour faire des plantations par thèmes.
- Les enfants retournent à la bibliothèque pour emprunter des livres.
- La photo de classe a eu lieu le mardi 19 octobre.
- Pour Noël, l'équipe enseignante réfléchit à un spectacle ou un cinéma car l'école bénéficie également du financement de 300€ de l'APE.

Ecole des Essards :

- Jeudi 16 septembre 2021 : photos scolaires.
- Lundi 20 septembre : les CM1 et les CM2 de l'école ont bénéficié d'une animation sur le thème de la mobilité et de la prévention routière, animation gratuite organisée par la CDC Coeur de Saintonge.
Les élèves ont appris les règles de prudence (contrôle des équipements obligatoires du cycliste, vérification de l'état du vélo), ils ont réalisé des parcours à vélo dans la cour et ont été sensibilisé dans les classes au code de la route (identification des principaux panneaux de signalisation), rappel des principaux dangers (angle mort, trottoir, changements de direction) et des bonnes attitudes à avoir.
A l'issue de ces deux ateliers, pratique et théorique, les élèves ont reçu leur permis vélo.
- Depuis le 27 septembre, la bibliothèque de l'école est de nouveau en service. Les élèves peuvent emprunter un livre, grâce à notre AESH, Mme CARPENTIER, qui gère les prêts et les retours sur la pause la méridienne, entre 12h30 et 13h20 (elle accueille une classe par jour toutes les deux à trois semaines).
- En novembre, nous ferons une sortie nature. A l'invitation de M. GIRARDEAU, brasseur aux Essards, les élèves iront récolter du maïs et seront sensibilisés au mode de production biologique. (Ils feront notamment la distinction entre le maïs population (maïs que l'on peut ressemer) et le maïs hybride ; en classe, ce sera l'occasion de réaliser un travail plus général sur les céréales.
- Pour Noël, nous prévoyons une sortie cinéma. Nous étudierons la programmation des trois cinémas de proximité (Le Florida à Saint Savinien, le Gallia Théâtre et l'Atlantic Ciné à Saintes). Cette sortie sera financée en grande partie par l'APE puisque l'association nous a annoncé un don de 300€ par école pour un spectacle de Noël.
- En juin, le CROSS sera reconduit. C'est une manifestation plébiscitée par les élèves et qui plait aussi beaucoup aux adultes, enseignants et parents (les valeurs de dépassement de soi et d'entraide, d'encouragement sont mises en avant).

6/ Plan de continuité pédagogique

Le plan de continuité a été établi en début d'année, il définit les modalités d'accueil des enfants en cas de cas de Covid avéré dans une classe ou selon le seuil d'alerte national.

7/ Bilan financier des coopératives scolaires

	<i>Plassay</i>	<i>Saint Sulpice d'Arnoult</i>	<i>Les Essards</i>
Produits en 2020-2021	- cotisation des parents : 790 € - bénéfiques vente photos de classe : 1056,90 € - dons de l'association des 3 écoles : 600 €	- cotisation des parents : 470€ - bénéfiques vente photos de classe : 784,40 € - dons de l'association des 3 écoles : 250 €	- cotisation des parents : 530 € - bénéfique vente photos de classe : 843 € - dons de l'association des 3 écoles : 600 € (entrées accrobranches)
Dépenses en 2020-2021	- adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF : 210 € - activités éducatives : 2091,10 € : les diverses sorties, l'achat de livres pour Noël, des ingrédients pour les diverses activités culinaires de l'année, les plantations ...	- adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF : 207,20 € - activités éducatives : 733,03€ : les inscriptions au Koala, aux Incorruptibles, l'abonnement à l'école des loisirs, les spectacles de Noël (dont une partie a été financée par l'Association des 3 écoles), du matériel pour le projet cabane à livres, les goûters faits au cours de l'année. - Achat de biens : 529,33 € principalement l'achat de série de livres et de matériel de jardinage.	- adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF : 204,40 € - activités éducatives : 1843 € : des abonnements : magazines, bibliothèques pédagogiques), l'achat de séries de romans, de cartes murales, du matériel pour les sciences, les arts visuels, des fabrications d'objets (Noël, fête des mères et des pères).
Solde	+151,03€.	+ 33,86 €	- 75,38 €
Au 1 ^{er} septembre 2021	3213,56 € sur le compte.	3 916,51 € sur le compte.	2487,56 € sur le compte.
Depuis le 1 ^{er} septembre 2021	+ 885€ (cotisation des parents) - 215,60 € adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF 5€ adhésion CERP Le Chapus + divers frais pour les classes (ateliers cuisines, livres, arts plastiques...)		+ 555 € (cotisation des parents) - 201,60 € : adhésion à l'OCCE + assurance - 165 € : achat d'un jeu de lecture - 101 € d'abonnements divers
À ce jour	3597,95€ sur le compte	3683.40€ sur le compte	2561,90 € sur le compte.

8/ Bilan des travaux d'été et des aménagements

Ecole de Plassay :

Des serviettes de cantine ont été achetées pour tous les enfants. Elles sont lavées quotidiennement.

Ecole de Saint Sulpice d'Arnoult :

La porte d'entrée du bureau a été réparée, elle s'ouvre maintenant sans coincer. Le boîtier d'alerte incendie a été réparé et est de nouveau opérationnel.

Grâce au plan de relance numérique du gouvernement, les 3 classes de l'école seront bientôt équipées d'un TBI (coût pour la commune : 9000€).

Ecole des Essards :

De nombreux travaux ont été réalisés aux Essards cet été.

Dans la cour :

Le revêtement de la cour a été refait. Les deux cours (la cour du poirier : cour haute) et la grande cour (cour basse) ont été entièrement décaissées et goudronnées. Nous avons maintenant deux cours magnifiques.

Les aménagements, au niveau de l'entrée de l'école sont terminés (rampe d'accès et portail).

Le portail d'entrée de l'école a été équipé d'un visiophone. Toutes les entrées et sorties de l'école se font désormais par ce portail et les parents doivent se présenter au portail et sonner pour entrer dans l'école.

Il y a deux commandes d'ouverture du portail dans l'école : l'une à la garderie et l'autre dans la classe de Mme LOPEZ.

Les plaques de regard cassées ont été changées.

Les nichoirs (fabriqués par les élèves l'an dernier) ont été installés dans le poirier et les platanes.

Les planches en bois du grand portail ont été revissées.

Le portail gris a été réparé (la jambe de force se décrochait de son attache au sol)

Dans les toilettes adultes, des porte-manteaux ont été installés.

Classe de Mme FAITY

Les plaques abîmées du plafond autour des velux ont été changées.

Classe de Mme LOPEZ

- les murs de la classe ont été repeints
- des marches d'accès à la classe ont été consolidées
- la manivelle d'un volet roulant et la poignée d'un des battants du volet de la porte d'entrée ont été réparées.

Classe de Mme PAIN

Le vidéoprojecteur a été fixé sur un mur et l'ordinateur installé sur le bureau de la classe, ce qui a nécessité des travaux électriques (prises électriques et internet à côté du bureau).

Des rideaux occultants ont été installés devant les deux portes vitrées. Cela permet d'obscurcir la classe et donc d'améliorer l'utilisation du vidéoprojecteur. Cela nous aidera aussi grandement lors des exercices PPMS AI pour nous rendre « invisibles ».

- Des meubles de rangement ont été achetés.
- La fuite au niveau du toit a été réparée.

Nous remercions vivement la municipalité pour l'ensemble de ces travaux. Ce sont des travaux conséquents (cour et préau) mais aussi une somme de petits travaux qui améliorent notre quotidien et la sécurité des enfants et du personnel.

Travaux à prévoir :

- dans la cour : le traçage de lignes pour délimiter des terrains de jeux collectifs (réflexion à mener en conseil des maîtres et en conseil des délégués de classe, en concertation avec la mairie)
- la protection des poteaux en métal du grand préau : les arêtes sont vives et présentent un risque. La mairie a anticipé la question et prévoit un habillage en bois (qui sera posé pendant les vacances d'automne).

Remarque : l'école profitera également du plan de relance numérique du gouvernement et équipera prochainement les classes numériquement.

9/ Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Saint Sulpice d'Arnoult

1. *Les parents soulignent un temps de repas bien trop court et un dernier service bien trop tard, obligeant les enfants à manger rapidement et rendant ce moment sensé être agréable plutôt stressant pour tout le monde, est-il possible par conséquent de revenir à 2 services maintenant que les mesures sanitaires se sont allégées ? ou si cela n'est pas possible, d'envisager un décalage de la pause méridienne par classe par exemple CP/CE1= 11H30 /13H avec le service à 11H30, CP =12H/13H30 avec un service à 12H, CE1/CE2= 12H/13H30 avec un service à 12H30, cette solution permettrait aux enfants de ne plus manger à 13H.
De plus nous rappelons que nous sommes d'accord sur le principe de faire goûter les aliments aux enfants mais que « le chantage aux desserts » et « l'obligation » ne sont pas des méthodes acceptables.*

Les parents d'élèves trouvent qu'à peine 30 minutes pour manger est trop court et que certains enfants doivent se dépêcher, certains étant « lents » pour manger.

La modification des horaires ne peut se décider dans un simple conseil d'école, il faut prendre en compte plusieurs facteurs : le transport scolaire du RPI, l'avis de la commune, des enseignants, de l'Inspectrice et des parents d'élèves.

L'allègement du protocole sanitaire ne concerne pas la restauration scolaire et la municipalité souhaite conserver les 3 services de restauration car ils apportent de multiples avantages : plus de calme, enfants moins stressés, personnel plus disponible pour s'occuper d'eux (pour couper la viande par exemple).

La mairie reconnaît toutefois que manger à 13h pour certains enfants peut être tard. C'est pourquoi une collation dans la matinée avec des fruits, compotes, fruits secs a été mise en place.

La mairie rappelle toutefois qu'il faut prendre un vrai petit déjeuner à la maison avant de partir à l'école le matin.

La mairie reconnaît que la pratique du chantage au dessert est inacceptable mais assure les parents qu'il n'y en a pas à la cantine ; il n'a jamais été constaté lors des visites des membres de la municipalité : les enfants sont invités à goûter uniquement. Pour tout problème les parents sont invités à venir sans attendre à la mairie afin de trouver une solution rapidement.

La mairie les invite également à venir voir comment cela se passe à la cantine.

2. *A la garderie du matin est-il possible que nos enfants fassent autres choses que du coloriage ?*

L'amplitude horaire de la garderie est courte (7h30 – 8h15), ce qui peut expliquer le manque de choix d'activités. Désormais des ateliers autres que du coloriage sont proposés aux enfants (frises...). Les enfants peuvent également apporter des petits jeux de la maison.

Les parents d'élèves ne comprennent pas pourquoi des jeux de sociétés financés par l'APE sont sortis uniquement soir. Ils ont entendus que ces jeux ne sont pas sortis le matin « parce qu'il faut les nettoyer, à cause du Covid ».

Ils proposent que les jeux soient sortis sous forme de roulement afin de permettre aux enfants de jouer, même 15 minutes. La question du rangement de ces jeux n'est pas un frein car les enfants sont capables de ranger de manière efficace quand ils y sont encouragés.

La garderie ayant lieu dans la cantine, le personnel n'a pas le temps nécessaire le matin pour désinfecter les jeux de société.

Plassay

- 3. A l'ère de l'informatique et de l'écologie, serait-il possible de ne plus avoir autant de feuilles à remplir en début d'année, en faisant repasser les feuilles de l'année dernière où les parents apporteraient les modifications si besoin, comme cela se fait déjà à St Sulpice et aux Essards ? Un dossier informatisé commun aux trois écoles est-il envisageable ?*

Au début de chaque année, il est demandé aux parents de remplir une feuille de renseignements recto / verso ainsi qu'une fiche d'urgence.

Pour la fiche d'urgence, il est obligatoire de remplir ce document administratif tous les ans ; on ne peut pas se servir de celle de l'an passé.

Pour la fiche de renseignement, l'équipe pédagogique de l'école a décidé de maintenir une nouvelle feuille pour tous les élèves tous les ans. En effet, en haut de celle-ci est indiquée, l'année, la classe de l'élève et il est important de pouvoir bien lire les numéros de téléphone et adresse car s'ils sont raturés pour modification ils risquent d'être illisibles.

Comme il l'a déjà fait remarquer lors de la réunion d'informations aux parents en début d'année, M. LEYRIS rappelle que c'est un document administratif et qu'il est important qu'il soit rempli lisiblement ; plusieurs numéros et adresses mail étant illisibles.

Chaque école s'occupe de ses élèves. Un dossier informatisé commun aux trois écoles n'est donc pas envisageable.

- 4. Pour la sieste des PS est-il possible de trouver une solution pour ne pas avoir 27 enfants dans le même dortoir et ainsi permettre à plus d'enfants de trouver le sommeil ?*

Il n'est pas possible de proposer 2 endroits séparés pour le temps de repos des PS. En effet, le dortoir est la seule pièce de l'école où il peut y avoir le noir complet. De plus, un deuxième lieu de dortoir nécessiterait automatiquement une deuxième personne pour surveiller les enfants. Se pose également la question du stockage des lits, oreillers, couvertures...

Les 3 écoles

- 5. Les menus sont-ils établis en relation avec une diététicienne ? une commission avec des parents d'élèves pour l'élaboration des menus peut-elle être envisagée ?*

En réunion de SIVOS il a été décidé qu'il n'y aurait pas de commission avec les parents d'élèves pour l'élaboration des menus pour les 3 écoles.

Dans les 3 écoles, les repas sont cuisinés sur place, ce qui est une chance pour les enfants.

Les repas sont de qualités et élaborés avec des produits de qualité.

Les enfants ont l'air satisfaits, les repas sont équilibrés.

Les parents d'élèves soulignent qu'il n'y a pas tout le temps de féculent par exemple dans certains repas. Effectivement cela peut arriver, comme sur des menus végétariens.

Une vigilance sur la composition des menus sera exercée.

Les cantiniers suivent des formations et ont déjà fait des stages.

6. *Le personnel des trois écoles avait bénéficié d'une formation il y a deux ans pour faire face aux diverses réactions des enfants de manière la plus adaptée, sera-t-elle reproposée cette année?*

Cette formation a été très bénéfique et une suite sera organisée certainement vers le printemps.

7. *Lorsqu'il y a un problème avec le bus, panne par exemple ou un incident sur une des écoles le mettant en retard, est-il possible que l'école rencontrant le problème prévienne les deux autres écoles de façon à ce que les parents en soient informés et rassurés, à l'abri bus ?*

Quand l'information passe d'école en école, celle-ci est relayée au personnel communal qui s'occupe de la garderie et est ensuite communiquée aux parents qui attendent devant l'école.

Les Essards

Les parents d'élève souhaitent dire que les élèves apprécient beaucoup leur nouveau préau et remercient la mairie pour les travaux engagés.

Les enseignantes aussi apprécient ce grand préau qui permet aux élèves et aux maîtresses se sortir en récréation, même les jours de pluie.

10/ Dates des prochains conseils des écoles du RPI

Dates des prochains conseils d'école :

- le jeudi 3 février 2022 à 18h30 aux Essards,
- le jeudi 2 juin 2022 à 18h30 Saint Sulpice d'Arnoult.

La séance est levée à 20h25.

Les secrétaires de séance : Mmes GUILLAUD et GONZALEZ

Le président de séance : M. LEYRIS